

Betton infos

Février 2021

n°448 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr



**Soutenons
nos acteurs économiques**

Actualités

■ Mise en consultation des nouveaux plans parcellaires cadastraux

Dans le cadre de la communication des plans issus de la Représentation Parcelle Unique (RPCU), le plan cadastral actuel a été adapté géométriquement. Ce nouveau plan fait l'objet d'une communication, préalablement à son entrée en vigueur.

Les propriétaires fonciers possédant des biens sur le territoire de la commune peuvent ainsi prendre connaissance de la nouvelle représentation cadastrale sur le site : www.rpcu.cadastre.gouv.fr.

Des observations peuvent être faites, jusqu'au 15 mars, par courrier à Pôle Topographique de Gestion Cadastre de Rennes - centre des finances publiques, 2 boulevard Magenta - BP 12301 - 35023 Rennes cedex 9 ou par mail à ptgc.350.rennes@dgif.finances.gouv.fr.

Inscrire son enfant à l'école

Vous emménagez à Betton et votre enfant entre en maternelle ou en élémentaire à la rentrée ? Vous pouvez, dès à présent, effectuer son inscription à l'école publique pour la rentrée de septembre. **Il suffit de vous procurer le dossier d'inscription scolaire téléchargeable en ligne sur le site betton.fr** rubrique « Vivre et grandir » Enfance/Inscriptions scolaires ou à l'accueil de la mairie. L'imprimé rempli est à déposer à la mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile ou à envoyer par mail à periscolaire@betton.fr. Vous recevrez ensuite un certificat qui sera à remettre au directeur de l'école lors d'un rendez-vous. Si votre enfant est déjà scolarisé et ne change pas d'école, il n'est pas nécessaire de renouveler son inscription.

Le marquage des vélos devient obligatoire

Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, **les vélos vendus neufs par des commerçants doivent faire l'objet d'un marquage depuis le 1^{er} janvier**. Cette obligation

L'ACTUALITÉ DU MOIS

Campagne de vaccination Covid-19

La campagne de vaccination contre la Covid-19, à destination des personnes âgées de plus de 75 ans, se poursuit en Ille-et-Vilaine. À ce jour, trois centres de vaccinations sont ouverts sur le territoire de Rennes Métropole (à Rennes et Saint-Grégoire).

Les rendez-vous peuvent être obtenus via la plateforme doctolib.fr ou par téléphone au 0805 690 821.

Le réseau de transports en commun STAR vous permet de vous rendre sur les lieux de vaccination et peut vous aider à trouver une solution de mobilité adaptée. Renseignements au 02 99 27 40 16.

Si vous rencontrez des difficultés lors de la prise de rendez-vous en ligne ou pour vous déplacer au centre de vaccination, **les services de la Ville se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches au 02 99 55 81 01**. Vous pouvez également vous inscrire sur un registre en mairie, afin d'être averti lorsque des créneaux de vaccination seront de nouveau disponibles. L'assistance apportée ne permettra toutefois pas de garantir l'obtention d'un rendez-vous.



sera étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1^{er} juillet.

Le numéro d'identification du cycle est inscrit sur la facture d'achat. Le commerçant doit également remettre à l'acheteur les informations nécessaires pour qu'il puisse exercer ses droits d'accès ou de rectification. Des opérateurs d'identification des cycles seront prochainement agréés. Ils permettront à chaque magasin de proposer des vélos marqués et de saisir les données du propriétaire en toute sécurité, conformément au dispositif mis en place.

Le marquage aidera les forces de l'ordre à identifier et à contacter le propriétaire, si une plainte a été déposée pour vol.

La boutique mobile SNCF

La boutique mobile SNCF TER BreizhGo vous fait découvrir et vous conseille sur les alternatives à la voiture solo pour les déplacements du quotidien. Elle sera présente les **jeudis 18 et 25 février et 4 et 11 mars, de 14h30 à 17h30**, place de la Gare ainsi que le **dimanche 28 février** à l'occasion du marché.

Aide aux aidants

Une réunion de l'aide aux aidants aura lieu le **mercredi 24 février** à 14h30 à la résidence de l'Ille. Renseignements et

inscriptions au 02 99 55 77 93 ou à l'accueil de la résidence.

Travaux d'enfouissement des lignes par Enedis

En vue de sécuriser la distribution électrique sur la commune, des travaux d'enfouissement d'une ligne haute tension sont programmés du **1^{er} au 24 mars** de la D91, le long du Chêne Neveu jusqu'à la rue de l'Argoat.

Piégeage des ragondins

Le ragondin est classé parmi les nuisibles en France, en raison des impacts de son mode de vie sur l'environnement. Il creuse de nombreux réseaux de galeries, déstabilise les bordures des rivières, détruit et propage de graves maladies aux humains et aux animaux domestiques. Sa prolifération constitue un danger pour la biodiversité. Les populations de ce rongeur aquatique sont régulées par piégeage grâce à l'intervention de bénévoles. Si vous découvrez des cages, ne les détériorez pas. L'association pose désormais des caméras sur les territoires à risque. Renseignements au 06 07 21 61 79.

Plus d'infos : www.association-contre-lesorganismes-nuisibles.com

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports et cartes d'identité sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr

www.betton.fr - 02 99 55 81 01

Le Pôle Aménagement de la Ville est ouvert au public :

- Lundi et mardi de 13h30 à 17h

- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

Le CCAS/PAE : horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- Mercredi de 10h à 12h

- Mardi et jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous)

Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux

s o m m a i r e



4 à 7 ■ VIE MUNICIPALE

Le Micro-crédit personnel :
un prêt pour vos projets
Conseil des mobilités
Développement urbain : une croissance
harmonieuse
Quelle publicité dans la métropole ?
Travaux d'aménagement

8 et 9 ■ PORTRAITS ÉCONOMIQUES

Le Fournil de la Gare
Variation coiffure

10 et 11 ■ DOSSIER

Vos restaurateurs ont besoin de vous !

12 ■ LA CONFLUENCE

Saison culturelle : en route
pour de nouveaux horizons

12 ■ MÉDIATHÈQUE

Les rendez-vous

13 ■ JEUNESSE

Des vacances d'hiver originales
et récréatives !

14 et 15 ■ ANIMATION

Balades à Betton, quand on partait
sur les chemins

16 ■ VIE ASSOCIATIVE

Actualités des associations
Hommage à Jean Fauchoux

17 et 18 ■ ENVIRONNEMENT

Frelons asiatiques, un atelier pour com-
prendre et agir
Semaine pour les alternatives aux
pesticides

18 ■ EXPRESSION DE L'OPPOSITION

19 et 20 ■ AGENDA, CLIN D'OEIL

Tandis que les vacances d'hiver approchent, chacun aspire légitimement à se détendre et à se changer les idées. À proximité de chez soi, il est possible de s'évader. Le halage le long du canal, les allées en forêt, les circuits de randonnée, les balades urbaines ou périurbaines sont autant d'invitations à profiter de notre patrimoine naturel. Chlorophylle, association bettonnaise de randonnée, nous emmène à la découverte des chemins de notre commune...

Au centre de loisirs ou au CAP, les services enfance-jeunesse attendent petits et grands pour des activités distrayantes. Jamais à court d'imagination, les animateurs sont mobilisés pour que nos jeunes gardent le sourire.

Les associations continuent, elles aussi, à s'adapter pour garder un lien actif avec leurs adhérents et leur permettre, autant que possible, d'accéder à leurs loisirs.

Au cœur de l'hiver, nous aurions aimé également vous dépayser avec des rendez-vous culturels. Si les annulations de programmation sont décevantes, elles n'entament en rien notre volonté de préparer la saison estivale qui vous réservera bien des surprises...

La perspective de sortir de la crise est désormais crédible avec le démarrage de la campagne de vaccination. Les résidents de l'EHPAD ont reçu leur première injection, par ailleurs les personnes âgées volontaires de plus de 75 ans pourront toutes, nous l'espérons, très prochainement, également se faire vacciner.

En attendant la réouverture des bars et des restaurants, nos commerçants nous proposent des expériences inédites. À emporter ou en livraison, le restaurant s'invite à la maison. En « clique et collecte » ou, sur place, dans le respect du protocole sanitaire, nos commerces de proximité se plient en quatre pour répondre à nos attentes. Sachons les en remercier en les soutenant et en consommant local. La transmission de certaines enseignes telles que « Le Fournil de la Gare » ou le salon de coiffure « Variation » est la preuve du dynamisme commercial qui anime notre ville.

Alors, soyons confiants et restons vigilants : notre vie sociale retrouvera bientôt ses droits pour notre plus grand plaisir.

Laurence Besserve, Maire



Le Micro-crédit personnel : un prêt pour vos projets

Le microcrédit s'adresse à tous ceux qui ont des difficultés à obtenir un crédit bancaire classique mais qui disposent d'une capacité de remboursement, même limitée. À Betton, la Municipalité, dans le cadre de sa politique de solidarité, a engagé, depuis plusieurs années, un partenariat avec l'agence locale du Crédit Mutuel sur l'obtention de tels prêts. Vous seriez intéressé par un micro-crédit mais vous ne savez pas comment y accéder ? Découvrez ici les grandes étapes pour obtenir un microcrédit personnel.

1 Vous avez un projet ?

- Besoin d'une voiture pour aller travailler ?
- De déménager ?
- Des frais de santé trop élevés ?



2 Et vous vous demandez comment le financer ?

- Le montant accordé est compris entre 300 et 3 000 €.



- La durée du prêt varie entre 6 à 36 mois.



- Le taux appliqué est fixe et raisonnable.



3 Les étapes à l'obtention d'un microcrédit



ÉTAPE 1
Contacter votre CCAS.



ÉTAPE 2
Constituer votre dossier.



ÉTAPE 3
Attendre la réponse de la banque.



ÉTAPE 4
Signer le microcrédit et recevoir les fonds.

4 Le microcrédit, pensez-y !

Pour financer un projet de mobilité (achat ou réparation de voiture, permis de conduire...).



Pour financer un projet lié au logement (frais de déménagement, achat d'équipement électroménager...)



Pour financer un projet lié à votre santé



Pratique

■ Renseignements auprès du CCAS - 28 avenue d'Armorique - 02 99 55 79 53 - ccas@betton.fr
Infographie réalisée par l'UNCCAS avec le soutien du groupe Caisse Des Dépôts.



Le Conseil des mobilités, c'est parti !

Une vingtaine de citoyens, également membres d'associations bettonnaises, élus, habitants ou usagers de différentes mobilités ont participé à la première réunion du Conseil des mobilités qui a eu lieu le mardi 12 janvier dernier. La première étape d'un processus participatif qui se met en place à Betton.

Le Conseil des mobilités se veut être une instance d'échanges et de travail avec les citoyens usagers des différentes mobilités : piétons, cyclistes, usagers du train, automobilistes... Tous ont des modes de déplacement différents, une connaissance du territoire et un engagement pour la circulation de la population, des plus jeunes aux plus âgés.

« Le conseil des mobilités se réunira en séance plénière trois fois par an, mais le travail continuera en dehors de ces réunions collectives, en petits groupes thématiques » précise Viviane Ait Taleb, conseillère municipale déléguée aux mobilités et présidente du Conseil des mobilités.

Trois groupes ont ainsi été constitués afin de travailler sur les enjeux jugés prioritaires à l'échelle du territoire communal. Ils seront appelés, progressivement, à évoluer à mesure de l'avancement des projets.

Les thématiques prioritairement abordées :

- les mobilités douces sur le plan stratégique vélos de la commune ou encore les liaisons piétonnes,
- la pédagogie autour des nouveaux usages des transports en commun (lancement de la ligne B du métro...),
- la réduction de la vitesse sur le territoire communal (zones 30 en ville et réduction de la vitesse en campagne).

Certains membres du Conseil des mobilités ont, en outre, demandé à travailler sur les mobilités autour des écoles. Cette thématique sera amorcée à la rentrée. Cela permettra de pouvoir bénéficier du travail entrepris sur les mobilités douces, les transports en commun et la réduction de la vitesse mais aussi de s'appuyer sur les expérimentations qui seront lancées jusqu'à la fin de l'année scolaire aux abords de l'école de la Haye-Renaud.

Votre avis compte

Une communication régulière sera faite sur l'avancement des projets dans votre bulletin municipal. Vous pouvez aussi, en tant qu'usagers, faire part de vos avis ou de vos remarques en adressant un mail à developpementdurable@betton.fr.

Betton Nord : un collectif de citoyens mobilisé autour de la mobilité

L'été dernier, partant du constat d'un manque d'infrastructures liées à la mobilité et à la sécurité dans la partie nord de Betton, une poignée d'habitants du quartier de la Forge a eu l'idée de créer le Collectif Betton Nord. « Nous voulions connaître l'avis de nos voisins et agir ensemble » explique Alexandre Sanchez membre du collectif. L'accueil a été très positif et a fait émerger des inquiétudes communes concernant principalement les rues du Mont-Saint-Michel et de la Forge (état des trottoirs, manque de pistes cyclables, de passages piétons, d'éclairages et de bus,

vitesse des voitures, accessibilité...). Le collectif, qui rassemble aujourd'hui une quarantaine de foyers, a commencé un travail d'inventaire, de réflexion et d'information qui a conduit à de premiers échanges encourageants avec la Municipalité.

Le collectif s'inscrit dans une démarche citoyenne de co-construction avec le Conseil des mobilités mais aussi en poursuivant concrètement leur action.

Pour rejoindre le collectif : bettonnordmobilit@ gmail.com

Développement urbain : une croissance harmonieuse

Diversité de construction de logements tant en accession (aidée, libre) qu'en locatif social, en collectif ou habitat individuel, offre accentuée de surfaces destinées à des activités économiques diversifiées, la ville s'est dotée d'un plan de développement urbain pour poursuivre une évolution solidaire et harmonieuse.

La Plesse : un écoquartier innovant

Nouveau quartier situé sur 20 hectares au Nord-Est de Betton, l'écoquartier La Plesse comprendra, à terme, 680 logements : une partie en maisons individuelles et l'autre en logements collectifs. « Ce programme répondra aux nouvelles attentes en matière de réduction des consommations énergétiques et proposera des espaces verts à ses habitants tout en préservant au mieux l'environnement naturel. À toutes les étapes du projet, les futurs habitants participeront aux décisions concernant les aménagements de certains espaces publics. C'est ainsi qu'est née, sur la première tranche, l'idée de se doter d'un lieu de partage de type « Ressourcerie », explique François Brochain, premier adjoint à la maire en charge de l'aménagement du territoire et de la vie économique.

Avec 5 tranches de réalisation successives, cet ambitieux projet devrait s'achever en 2030. Alors que la première tranche est d'ores et déjà quasi habitée, les travaux de viabilisation de la tranche 2 sont en cours. 49 lots seront livrés en 2021 dont 11 maisons individuelles « passives » (économiques en énergie). La construction des 2 premiers immeubles collectifs devrait démarrer prochainement : l'un en accession libre, l'autre comprenant une trentaine de logements sociaux bénéficiant d'une formule de « Bail Réel Solidaire » (BRS), un

dispositif prévoyant que le terrain reste propriété de l'Office Foncier Solidaire. « Cette formule innovante d'aide à l'accession permet aux acquéreurs aux revenus modestes d'accéder eux-aussi à la propriété », précise François Brochain.

La réalisation du passage sous la voie ferrée, prévue fin 2024, facilitera l'accessibilité à ce nouveau quartier. Les livraisons des logements des tranches 3, 4 et 5 n'interviendront qu'après la réalisation de cette infrastructure.

La ZA Les Rignés accueille des entreprises de renom

Ayant pour vocation d'accueillir des entreprises de différentes tailles (artisanales, logistiques, industrielles...), la zone d'activités Les Rignés, implantée non loin du « rond-point de Douz'Arômes », accueille déjà depuis l'été 2020 des entreprises de renom comme Chronopost et Autodistribution qui emploient près de 200 personnes.

Propriétaire des terrains et maître d'ouvrage, Rennes Métropole a pu démarrer depuis novembre la viabilisation des terrains de la tranche 2 qui compte une vingtaine de parcelles sur les 10 hectares les plus à l'ouest. Une nouvelle voie sera construite pour relier ce secteur au Village La Forme et à la D29.

Début 2022, les entreprises pourront entamer la construction de leurs futures implantations.

La modélisation de l'écoquartier La Plesse.



La zone d'activités des Rignés.



Quelle publicité dans la métropole ?

Fin 2020, Rennes Métropole a lancé l'élaboration de son futur Règlement local de publicité intercommunal (RLPi), qui devrait entrer en vigueur courant 2022. Son élaboration s'accompagne d'une phase de concertation ouverte à tous, associant les différents acteurs concernés par le sujet ainsi que les élus des collectivités. Aux citoyens et aux communes d'y participer.

Le RLPi, c'est quoi ?

Le règlement local de publicité est un document qui établit des règles pour encadrer les supports d'affichage publicitaire sur le territoire ; il régit notamment, selon la localisation, les possibilités d'installation des supports et leurs formats, mais pas le contenu du message affiché.

Rennes Métropole a ainsi lancé l'élaboration de son premier règlement local de publicité intercommunal qui s'appliquera sur le territoire des 43 communes.

Le projet vise à construire un règlement collectif pensé avec les communes en fonction de leurs ambiances urbaines et paysagères (centres-bourgs et centres-villes, zones d'activités...), dans la continuité de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (le PLUi), applicable depuis février 2020.



Comment y participer ?

Toute personne intéressée (habitants, associations, acteurs économiques, professionnels de l'affichage et de l'enseigne) peut participer à la concertation **jusqu'au 15 juillet 2021** :

- En déposant une contribution sur la plateforme de concertation en ligne www.rlpirennesmetropole.fr
- En envoyant ses remarques à rlpi@rennesmetropole.fr ou par voie postale, à Madame la Présidente - Hôtel de Rennes Métropole - 4 avenue Henri Fréville - 35000 Rennes, en précisant en objet « Concertation préalable du Règlement Local de Publicité intercommunal ».
- Un registre est également mis à la disposition du public tout au long de la procédure au Point info de l'Hôtel de Rennes Métropole (4 avenue Henri Fréville à Rennes).

Le calendrier

- › **Fin 2020 - été 2021** : élaboration du projet, en collaboration avec les communes et en concertation avec le public
- › **Septembre 2021** : arrêt du projet en conseil métropolitain

- › **Dernier trimestre 2021** : avis des personnes publiques associées
- › **Janvier 2022** : enquête publique
- › **Juillet 2022** : approbation du RLPi

Travaux : aménagement d'un axe prioritaire bus

Dans le cadre des objectifs du plan de déplacement urbain, Rennes Métropole réalise un aménagement entre le giratoire de la Libération sur Maison Blanche et le carrefour Patton/Saint-Laurent sur Rennes. Cet aménagement a pour objectif principal de réaliser des tronçons de voies réservées aux transports en commun afin de réduire les temps de trajets des bus qui desservent notamment la commune.

Jusqu'au 7 mai, la circulation est interdite dans le sens Betton-Rennes. Depuis le quartier de Maison Blanche, une déviation est mise en place par l'avenue du Général S. Wood et en empruntant le quartier "Kerfleury". La circulation vers Betton est maintenue pendant la durée des travaux.

La dernière semaine des travaux interviendra pendant les vacances de printemps et sera consacrée à la réalisation du tapis d'enrobé. Durant cette période, la rue sera entièrement fermée à la circulation la nuit.

Des questions sur ces aménagements ? Un médiateur est à votre disposition par téléphone au 06 24 13 60 95 ou à l'adresse mail comtravaux@rennesmetropole.fr.



Une déviation est mise en place dans le sens Betton-Rennes.

Le Fournil de la Gare change de pain



Jimmy Longrais et Charlene Jamai-Hakim.

Aux commandes de la boulangerie depuis cinq ans, Charlene et Najib Jamai-Hakim passent le relais à Jimmy Longrais. Le pâtissier rallume les fourneaux aux côtés d'une équipe renouvelée.

Même en boulangerie, on ne peut pas être au four et au moulin. Quand Charlene et Najib Jamai-Hakim se sont installés à Betton en 2015, le Fournil de la gare était leur première affaire. Mais le couple a repris depuis une seconde boulangerie dans le quartier de Maurepas, à Rennes. Un troisième enfant est né entre temps. « Ça commençait à faire beaucoup. On voudrait se consacrer à notre boutique des Gayeulles, passer un peu plus de temps en famille ».

Par commodité, toutes les cuissons étaient réalisées à Rennes depuis trois

ans, le pain livré par la route au petit matin. En reprenant le fournil, Jimmy Longrais relocalise la production.

Au travail à 14 ans

Pâtissier de formation, le nouveau maître des lieux s'est mis dans le pétrin à l'âge de 14 ans. « J'ai toujours voulu faire ce métier ». Jimmy Longrais n'a cessé depuis d'enchaîner les expériences, de varier les plaisirs. « J'ai commencé en apprentissage chez Didier Chouët à Cesson-Sévigné avant de participer à l'ouverture de la boulangerie Madec à Rennes ».

Suivirent un passage au Château d'Apigné, des saisons en Corse et en Suisse, une halte à Dinan, une autre escale dans le quartier Sainte-Thérèse, à Rennes... Curieux, le pâtissier n'a pas fait l'impasse sur la grande

distribution ni la fabrication industrielle, intérimaire à l'usine Bridor pour découvrir les pétrins automatiques. « Je suis un bosseur. Toutes les expériences sont bonnes à prendre car les recettes varient d'un endroit à l'autre ».

À 28 ans, l'envie d'indépendance s'est portée sur la reprise plutôt que la création d'activité. « C'est plus simple de convaincre les banquiers ».

L'odeur du pain chaud

À Betton, le pâtissier reprend le flambeau avec une équipe presque entièrement renouvelée, constituée de trois vendeuses et d'un boulanger. L'enseigne demeure, la devanture aussi. Mais le four est neuf, les chambres froides rinnovées et la carte fidélité à points dorénavant.

L'adhésion à la marque Banette a fait apparaître de nouvelles spécialités en magasin. « Je vais développer petit à petit la production d'entremets, de gâteaux, de viennoiseries, de fougasses, de pains spéciaux mais aussi le traiteur avec les sandwiches ».

L'odeur du pain chaud a fait son retour en boutique. Le pâtissier cuit tartes et cakes dans des moules en bois. Mais les horaires sont restés inchangés. « Je ne voulais pas bouleverser les habitudes des clients ni celles des confrères ». Lui se lèvera toujours aux aurores pour être au travail à 3 h du matin.

Pratique

■ **Le Fournil de la Gare,**
6 avenue de la Haye-Renaud.

Horaires : du lundi au samedi (7h-19h30), le dimanche (7h-13h15). Fermé le jeudi.

Variation le valait bien

Ouvert depuis 1986, le salon de coiffure change de propriétaire. Françoise cède sa place à Gwenaëlle. Un passage de témoin en douceur vers une autre enseigne que vous aurez la surprise de découvrir le 9 mars prochain !

Une dernière coupe pour la route jusqu'à la fin du mois puis Françoise raccrochera les ciseaux pour de bon. Enfin presque. « *Je continuerai à couper les cheveux de mon mari, de mes enfants et des copines* ».

Parce qu'on ne rase pas 35 ans de métier d'un coup de tondeuse. « *Mais la technique, c'est 50 % du travail. Le reste, c'est du relationnel. Ce sont mes clients qui vont me manquer* ».

Certains sont des fidèles de la première heure. Beaucoup ont grandi avec le salon : Françoise leur dégageait déjà les oreilles enfant. « *Les gens pensaient que j'allais rester là toute ma vie. Comme si je faisais partie des meubles ou de la famille. On a déjà beaucoup pleuré des deux côtés !* ».

Réouverture le 9 mars

Françoise a vu défiler les modes, les techniques, les matériaux et les produits. Plus de vingt salariés dont une quinzaine d'apprentis se sont succédé à ses côtés.

L'année écoulée a été mouvementée. Mais ce n'est pas la Covid qui a décidé la coiffeuse à passer la main. C'est Gwenaëlle qui a su la convaincre. « *Elle m'a appelée un jour par hasard. Elle cherchait un salon à reprendre. Le contact est bien passé. Je me suis dit que mes clients allaient être entre de bonnes mains* ».

Le salon devrait rouvrir le 9 mars après une semaine de travaux.



Françoise et Gwenaëlle.

Réservation en ligne

Gwenaëlle compte 25 ans d'expérience dans la coiffure, dont quinze années passées à Saint-Grégoire puis à Saint-Gilles. « *J'ai bien accroché avec l'ambiance familiale du salon. La boutique est située dans un centre commerçant dynamique avec des facilités de stationnement. Betton est une commune à fort potentiel* ».

Gwenaëlle coiffera toujours les enfants, les femmes et les hommes. L'agencement ne devrait pas trop bouger. Mais il sera désormais possible de prendre rendez-vous en ligne sur planity.com. La climatisation est annoncée ainsi qu'une nouvelle gamme de produits de coloration et quelques techniques nouvelles dont les mèches à l'argile.

Plus original : le salon adhèrera à l'association Coiffeurs justes qui développe

une filière de recyclage des cheveux. « *L'association récupère les cheveux coupés pour les transformer en barrières anti-pollution dans les océans* ». Le cheveu est un filtre naturel, moins cher que le synthétique. Un kilo de cheveux permet de récolter huit kilos de pétrole.

Et la Covid ? « *On fera avec. Je suis une battante de nature optimiste* ». Les deux employés - Camille et Joris - seront à ses côtés, fidèles au poste.

Pratique

■ 3 rue de Rennes
Tél. : 02 99 55 81 02.

Nouveaux horaires à compter du 9 mars :
mardi - jeudi (9h-12h ; 13h30-19h), vendredi
(9h-19h30) et samedi (8h30-17h).



Vos restaurateurs ont besoin de vous !

Nouveaux concepts de restauration, vente à emporter, livraison à domicile, paiement en ligne...

Les restaurateurs ont multiplié les initiatives pour traverser cette période très compliquée en gardant le lien avec vous. Ils témoignent !



Du Sud à l'Ouest

« La priorité, c'est de garder le lien » !

« En tant qu'indépendants, s'il n'y a pas de chiffre d'affaires, il n'y a pas de salaires ! Nous avons donc décidé de faire de la vente à emporter alors que ce n'était pas notre métier. Il a donc fallu se réinventer sans dénaturer le cœur de notre identité : une cuisine authentique et familiale influencée par des souvenirs d'enfance dans la Drôme où la nourriture était omniprésente, importante, conviviale et partagée. Nous avons donc adapté une de nos spécialités « les Ravioles de Romans aux noix de Saint Jacques » en proposant 4 versions gratinées. Nous changeons régulièrement notre carte en fonction des produits de nos fournisseurs... Nous sommes heureux de pouvoir continuer à proposer une cuisine qui raconte ces histoires ».

■ 25 avenue d'Armorique - 02 23 37 66 83
Commandes en ligne : dusudalouest.fr
et Facebook @dusudalouest



Villa Modena

« Nos clients viennent aussi pour nous soutenir » !

« Depuis bientôt 10 ans, notre pizzeria traditionnelle est installée ici. Nous nous sommes créés une clientèle et avons tissé des liens forts notamment avec des associations. Pendant la crise, nous avons gardé ouverte la partie pizza le vendredi et le samedi soir. Pour l'instant, nous gardons aussi une activité avec des plats du jour le lundi, le vendredi et le samedi midi. Il s'agit plutôt d'une sorte de dépannage pour garder le contact à tout prix avec les gens. Sans réelle visibilité sur une date sérieuse de réouverture, c'est difficile de pouvoir se projeter. Tout ce que l'on demande c'est de pouvoir vivre tout simplement de notre travail et de rendre les gens heureux avec notre cuisine » !

■ 54 rue de Rennes - 02 99 55 91 70
Commandes en ligne : villamodena.fr



La Levée

« Les moments de partage me manquent beaucoup »

« Établissement Logis de France qui existe depuis 120 ans, notre hôtel-restaurant a également une activité de traiteur et un point de vente à emporter qui s'est fortement développé durant cette période et continuera à l'être dans l'avenir. Artisans cuisiniers, nous avons d'abord proposé 2 barquettes du jour (100 % recyclable), des quiches et de la rôtisserie. Pour que les clients puissent continuer à se « faire plaisir », nous avons développé un concept écoresponsable et festif de « click & collect » : « Mon p'tit resto à la maison » avec des plats dressés sur de la vaisselle du restaurant à remettre à température avant dégustation. Nous trouvons fréquemment dans la vaisselle rapportée des petits mots de remerciement gardés précieusement. Cette adaptation nous a permis de conserver nos salariés et nos fournisseurs tout en proposant à nos clients la même qualité de restauration « fait-maison » avec de bons produits. Merci à nos clients pour leurs encouragements ».

■ 4 avenue d'Armorique - 02 99 55 81 18 - Commandes en ligne : hotelrestaurant-lalevee.fr





Pizzeria Casamia

« Nous faisons partie des restaurateurs chanceux »

« Rompu déjà à la vente à emporter depuis 2014, nous n'avons pas éprouvé de difficulté pour nous adapter tant au niveau des équipes que des horaires d'ouverture. Pour éviter que le couvre-feu à 18 h ne pénalise nos clients, nous avons mis en place un système de livraison gratuite en embauchant des étudiants. Globalement, nous faisons partie des restaurateurs chanceux qui n'ont jamais fermé et ont pu conserver un volume d'activité suffisant pour garder nos équipes tout en continuant à servir assez normalement notre clientèle. Quoi que nous réserve l'avenir, nous allons continuer à nous adapter. Baisser les bras n'est pas le genre de la maison » !

■ 51 avenue d'Armorique
02 23 27 87 31 - 06 08 54 72 57
Commandes en ligne : casamia.fr
Livraison gratuite à domicile à Betton



La Crêperie

« Il nous tarde de sortir de cette ambiance morose »

« J'ai repris ce lieu le 25 septembre 2020 et je n'ai donc eu qu'un mois d'ouverture normale, à peine le temps d'avoir pu nouer des relations avec la clientèle. Depuis les restrictions, je propose des galettes et des crêpes simples ou garnies avec la possibilité de réserver le matin (à partir de 10 h) pour les commandes du midi, tous les jours de la semaine (du lundi au samedi). La rentabilité n'est pas au rendez-vous mais c'est la seule façon de garder le lien ».

■ 54 rue de Rennes
02 99 55 28 83 - 06 03 35 00 34
@lacreperiebetton sur facebook et messenger



Vous êtes commerçant et vous souhaitez partager vos initiatives ?
Envoyez un mail à communication@betton.fr



Clubb Snack Betton

« Nous naviguons à vue en gardant espoir »

« Ouvert 6 jours sur 7 avec des horaires adaptés (8h-17h30), nous continuons à travailler avec une équipe de 3 personnes. Avant la crise, nous proposons déjà la vente à emporter : plats du jour, salades, sandwichs froids ou toastés, pâtisseries maison, etc... Installés dans une zone commerciale, nous avons perdu la majorité des clients qui venaient déjeuner parce qu'ils travaillent à proximité. Aujourd'hui, ils n'ont plus le droit à ces temps de pause ».

■ Village la forme, ZAC Pluvignon - 02 23 27 43 78
@clubb snack betton sur facebook



Chez Mipa

« Un seul et unique mot d'ordre : s'adapter »

« Nous n'avons jamais fermé complètement l'établissement depuis le premier jour du premier confinement de 2020. Pour répondre aux demandes et aux besoins de nos clients, il nous a fallu nous réinventer et repenser notre carte pour la vente à emporter. Nous avons revu toute l'organisation de notre site Internet pour concevoir un site marchand quotidiennement mis à jour. Il a fallu aussi moduler nos horaires en fonction des contraintes sanitaires. Depuis le couvre-feu de 18 h, nous avons mis en place un service de livraison sur Betton. Même si c'est un crève-cœur que de voir notre salle vide et notre grande terrasse fermée, cette réinvention quasi permanente nous oblige à mobiliser nos énergies ».

■ 2 rue de Rennes - 02 99 62 87 57 - Commandes en ligne : chezmipa.fr



Serendipity

« Les gens ont vraiment envie de consommer local »

« Nous avons ouvert le 30 septembre 2020, à peine le temps de commencer à fidéliser notre clientèle. En gardant toute notre spécificité (végétarien, vegan, sans gluten, etc.), nous proposons de la vente à emporter pour la partie salon de thé et pâtisserie ainsi que des plats chauds et des soupes le midi. Nous adaptons nos horaires en fonction des restrictions. Et nous avons hâte de reprendre au plus vite les brunchs du dimanche » !

■ Place du Trégor
02 23 27 65 14 - 06 67 84 73 93
Commandes possibles par SMS ou sur serendipity.bzh

Et encore...

Azad Kebab

Vente à emporter de Kebabs
54 rue de Rennes

Domino's Pizza

Livraison et vente à emporter de pizzas
12 bis rue de Rennes - 02 99 62 63 64
Commandes en ligne : dominos.fr

Top Thai

Traiteur Asiatique Plats à emporter
13 Allée des Synagots - 02 23 37 51 50
@topthai35 sur facebook

Ils attendent la réouverture

Contraints de fermer, ils attendent avec impatience de retrouver leurs clients : **Dupont & Dupont, La P'tite pause et Le Manzo** reprendront du service dès le feu vert du gouvernement.



Saison culturelle

en route pour de nouveaux horizons



La saison 2020-2021 de La Confluence était une invitation au voyage, un pas de deux vers des horizons colorés et de belles découvertes musicales.

Après une première date, *Panique au Bois Béton*, qui a fait vibrer petits et grands dans le respect des gestes barrières, le contexte sanitaire et les mesures gouvernementales ont mis un coup d'arrêt aux concerts prévus et attendus.

Ainsi, en novembre 2020, l'Orchestre National de Bretagne et, en janvier 2021, Jeanne Cherhal n'ont pas pu venir à la rencontre du public bettonnais. Aujourd'hui, nous savons que les spectacles *Des rêves dans le sable*, *Un océan d'amour* et le concert de Souad Massi ne se tiendront pas aux dates annoncées.

Tout est mis en œuvre pour que ces événements soient reportés et vous retrouverez certains de ces artistes la saison prochaine. C'est avec regret également que la Ville s'est résolue à ne pas proposer le festival BJBAN pour sa 6^e édition en juin 2021. Mais si ce grand bazar bizarre ne peut avoir lieu cette année, l'été n'en sera pas moins animé et enjoué.

Pendant 3 mois, en juin, juillet et août, des rendez-vous culture, nature, impromptus, farfelus ou saugrenus viendront rythmer les beaux jours de Betton. Et ce temps fort estival a déjà un nom, qui donne le ton et le tempo : **Looping**, pour un été que l'on souhaite renversant, la tête en l'air, un été pour sortir de notre bulle et ne plus tourner en rond.

MÉDIATHÈQUE

Les rendez-vous

■ Coup de pouce informatique

Besoin d'un soutien en informatique ? La médiathèque vous propose une aide personnalisée de 30 minutes avec l'animateur multimédia.

3€50 la séance - sur inscription.

■ Rimes & Pouces

Judi 18 février à 9h30 et 10h30 et samedi 20 février à 10h et 11h : histoires et comptines.

Pour les 0-3 ans.

■ Jeudi de cinéma

Judi 18 février à 15h : la fille d'un espion nazi, un agent du FBI, une scène de baiser inoubliable, des acteurs magnifiques, une mise en scène parfaite, une romance flamboyante, un film d'espionnage à couper le souffle... Avec ce genre d'ingrédients, le Maître du suspense livrait un chef-d'œuvre et cela fait désor-

mais 40 ans que nos frissons ne sont plus les mêmes.

Espionnage & Romance.

Durée : 102 mn - Tous publics.

■ Plein les mirettes

Mercredi 3 mars à 16h : programme de 6 courts métrages d'animation.

Des loups, en veux-tu, en voilà ! Ils roulent des mécaniques, s'imaginent régner sur tous les autres animaux, mais au fond, c'est bien connu : les loups ont tous un cœur d'artichaut ! Six courts métrages pour découvrir toutes leurs facettes, dans une large palette de techniques d'animation !

Projection jeune public. Durée : 52 mn - à partir de 3 ans.

Plus d'infos

Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque. Les animations sont gratuites, à l'exception des ateliers informatiques.

Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02 ou mediatheque@betton.fr.



Des vacances d'hiver originales et récréatives !

Centres de loisirs, Centre 10-14, Espace Jeune... Toutes les équipes des services enfance et jeunesse se sont mobilisées pour que ces vacances d'hiver soient une réussite !

Ouvert toute l'année tous les mercredis et samedis après-midis, le Centre d'Animation Permanent (CAP) situé juste à côté de la médiathèque accueille les jeunes de plus de 14 ans. De manière informelle les jeunes s'y retrouvent dans un espace convivial équipé de jeux de société, d'un babyfoot et d'un billard.

Nouveauté cette année, les deux animatrices ont conçu un programme spécifique pour les vacances d'hiver avec un accueil prévu tous les après-midis du lundi au samedi (jauge maximale de 24 jeunes). « *Nous allons créer des temps forts autour de leurs activités favorites : une Casino Party et une Raclette Party, un shooting photo, un atelier cosmétique ou encore une sortie karting* », détaille Nina Hamard, co-directrice des accueils de loisirs jeunesse.

Voyager sans se déplacer !

Situé au Prieuré, le Centre 10-14 accueillera, en demi-journée ou en journée complète, 36 jeunes de 10 à 14 ans avec un programme d'activités à la carte dont le fil rouge sera « la montagne en hiver ».

Dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur, les jeunes se verront proposer des activités très originales : des jeux olympiques d'hiver (sans neige mais avec beaucoup d'imagination), l'installation d'un tire-fesses manuel ou encore un atelier scientifique glacial !

« *Nous leur proposerons aussi des activités numériques créatives notamment l'activité « fond vert » qui consiste à tourner des vidéos ou prendre des photos intégrant de faux paysages pour faire croire à de vrais séjours au ski ! « Au moment où il devient difficile de voyager, nous voulons emmener nos jeunes dans des voyages imaginaires »*, ambitionne Justine Vettier, co-directrice des accueils de loisirs jeunesse.

Avec du matériel professionnel, les jeunes participants pourront aussi devenir journaliste le temps d'une journée. Leurs reportages alimenteront le blog du Centre, enrichi à chaque vacances.

Une présence numérique (re)créative...

En dehors des périodes de vacances, l'équipe des animatrices jeunesse propose de suivre deux mercredi par mois à 14h30 les Live Instagram, également visibles en replay. « *En cette période de distanciation, nous voulions accroître notre présence sur les réseaux sociaux pour garder le lien avec les jeunes et attirer aussi un nouveau public.* »

Filmé avec un smartphone, le premier moment ludique de 30 mn a porté, le 8 janvier, sur la fabrication d'un baume à lèvres, celui du 27 janvier sur la réalisation d'un beewrap (emballage alimentaire zéro déchet à base de cire d'abeille) et celui du 10 février sur l'élaboration d'une boisson « Smoothie Energie ».

Par la suite, les jeunes seront invités à faire des suggestions de thèmes ou à intervenir au cours de ces ateliers. « *À terme, nous souhaitons développer une chaîne Youtube présentant des projets réalisés par les jeunes* », anticipe Nina Hamard.

Pratique

■ **Inscriptions en ligne : espace-citoyens.net/betton/**
Les tarifs sont dégressifs selon le quotient familial. Informations auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Centres de loisirs

Contact : 02 99 55 76 68 - clsh@betton.fr

Blog : <https://centre1014betton.wordpress.com>

Centre 10/14

Contacts : Justine 06 70 51 42 26 ou Nina 06 76 37 03 02

animation@betton.fr - Instagram : @AnimBetton.

CAP

Inscription sur place, par téléphone ou par SMS au 06 76 37 03 02.

Balades à Betton

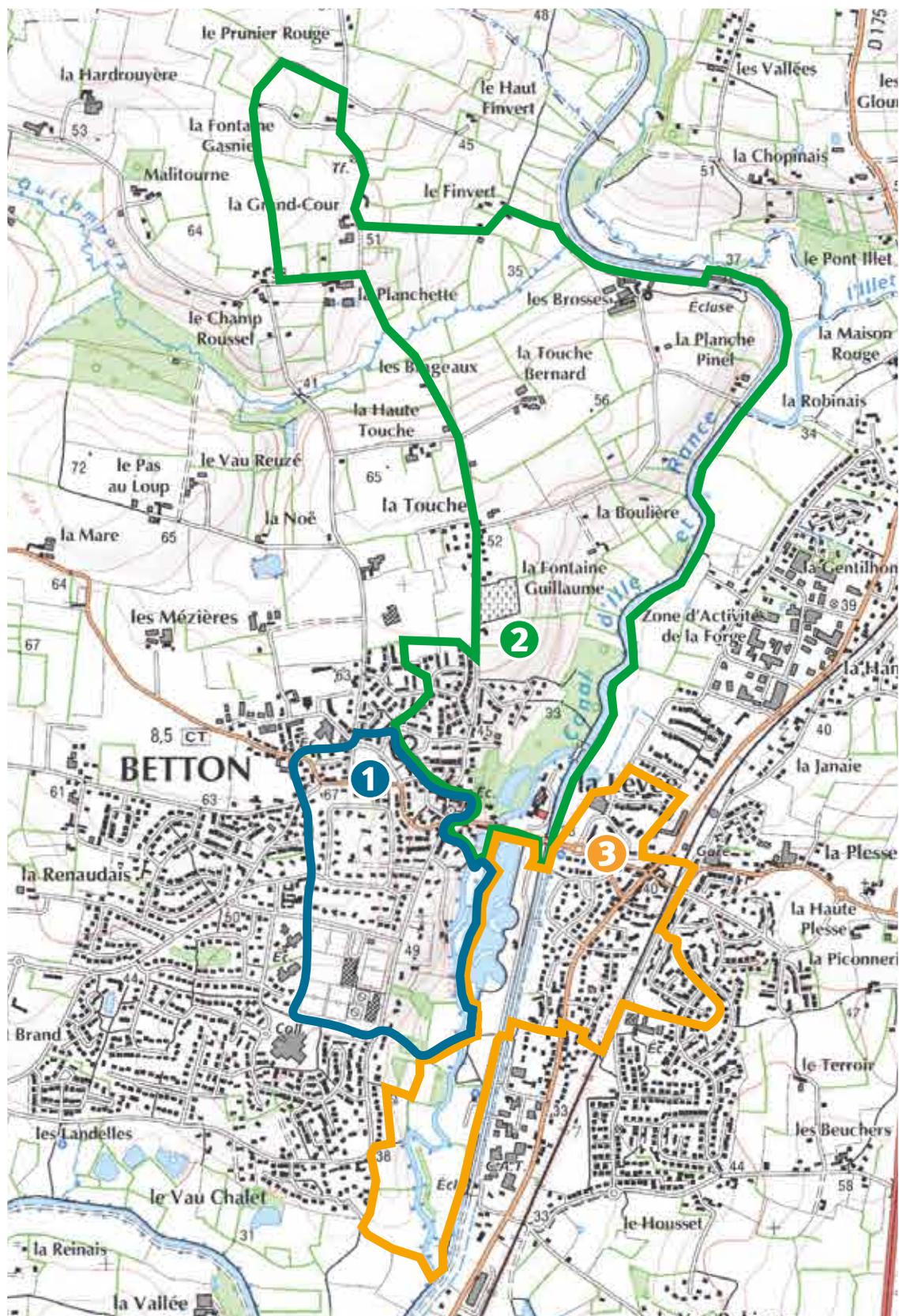
quand on partait sur les chemins

Une envie de respirer, de pratiquer une activité en plein air ! Les vacances d'hiver vous offrent l'occasion de (re)découvrir votre ville d'une nouvelle façon. En ville ou en campagne, évadez-vous sur les sentiers des randonneurs. Lors des belles journées d'hiver, l'atmosphère est totalement magique. De bonnes chaussures, un manteau, une écharpe autour du cou... C'est parti !

Trois circuits, réalisés par l'association bettonnaise de randonnée Chlorophylle, vous sont proposés. Ces boucles, facilement accessibles aux familles, vous feront découvrir tour à tour ville et campagne.

De 3 à 8 km, leur départ se fait place de la Cale. Elles ne sont pas balisées mais ce « topo guide » vous permettra de les parcourir en totale autonomie.

Les cartes sont consultables et téléchargeables gratuitement depuis le site betton.fr ou imprimables à la demande en mairie.





1 Circuit de 3,2 km - Départ place de la Cale

Ce circuit, facile, d'une petite heure emprunte presque uniquement des allées piétonnes du centre-ville.

1 - Depuis le parking, contourner le plan d'eau par la droite, longer le lavoir, puis prendre à droite les passerelles pour passer devant la médiathèque.

2 - Au bout du bâtiment, prendre à droite, et déboucher rue du Vau-Chalet. Franchir le carrefour, et grimper les escaliers vers l'église.

3 - Emprunter la ruelle à gauche et continuer tout droit vers le centre commercial du Trégor. Prendre à gauche de la pharmacie, puis à droite. Traverser le parc, jusqu'à la rue du 8 Mai 1945.

4 - Traverser et remonter la rue vers la gauche. Un passage piétons prend à droite après le n° 18, et débouche rue de la Côte d'Émeraude. Contourner le rond-point et rejoindre une allée piétonne à gauche de l'école des Mézières (bâtiment rouge). Bordée de vieux chênes, cette allée traverse la rue du Trégor près de la croix des Mézières, puis la rue de l'Argoat (autre croix).

5 - Poursuivre jusqu'à une autre allée entre l'école des Omblais et les terrains de sports. Continuer à gauche, traverser la rue du Vau-Chalet, et descendre vers la vallée de l'Ille.

6 - Juste après le pont, prendre à gauche. Longer le plan d'eau d'un côté ou de l'autre pour retrouver le départ.

2 Circuit de 8 km - Départ place de la Cale

Ce circuit est une version légèrement rallongée du circuit de la Planchette. Il comporte des passages naturels en terre ou en herbe : des chaussures adaptées à la randonnée sont nécessaires.

1 - Depuis le parking, contourner le plan d'eau par la droite, longer le lavoir, puis prendre à droite les passerelles pour passer devant la médiathèque. Au bout du bâtiment, prendre à droite, et déboucher rue du Vau-Chalet. Franchir le carrefour, et grimper les escaliers vers l'église. Emprunter la ruelle à gauche, et continuer tout droit vers le centre commercial du Trégor. Prendre à gauche de la pharmacie, puis à droite. Traverser le parc d'une résidence, jusqu'à la rue du 8 Mai 1945.

2 - Traverser la rue par le passage protégé, puis continuer en face sous un porche. Suivre à droite une allée piétonne. Elle débouche rue du Coteau. Aller tout droit au carrefour, puis suivre un sentier à gauche dans le virage. Remonter l'impasse jusqu'au n° 14, où l'on prend deux fois à droite. L'allée sablée débouche sur la petite route de la Touche, à suivre vers la gauche. Passer devant le cimetière de Cornouailles.

3 - Au km 2, continuer tout droit en suivant le balisage rouge. Passer la Touche, les Brageaux, traverser le ruisseau de Quincampoix, remonter à la Planchette. Suivre la route à gauche sur 250 m, puis un chemin à droite. Le sentier monte sur la colline (panorama sur la vallée de l'Ille). Un chemin herbeux redescend sur la route, à suivre à droite sur 450 m. Descendre à gauche au Finvert, d'où l'on rejoint le canal. *Attention, passage inondable après de fortes pluies.*

4 - Au km 5, prendre à droite le chemin de halage pour revenir à Betton. On pourra changer de rive au pont de l'écluse des Brosses.

3 Circuit de 5,2 km - Départ place de la Cale

Ce circuit comporte des passages naturels en terre ou en herbe : des chaussures adaptées sont souhaitables, surtout en période humide.

1 - Depuis le parking, longer le plan d'eau vers la gauche jusqu'à une large allée transversale. Prendre à droite pour franchir l'Ille, sur une passerelle entourée de bambous.

2 - Juste avant une barrière, remarquer à gauche une sente herbeuse qui traverse une prairie, puis remonte dans un bois. Si le sentier est trop boueux, *remonter l'allée jusqu'à la rue du Vau-Chalet, la suivre vers la gauche, et descendre à gauche un chemin au n° 31.*

3 - À mi-pente, un joli chemin moussu longe l'arrière des maisons. Rejoindre le virage de la rue du Vau-Chalet, que l'on quitte aussitôt vers les champs. Aller tout droit sur un chemin empierré, puis à gauche sur un sentier bordé de jeunes chênes. Rejoindre le canal d'Ille-et-Rance.

4 - Au km 2, franchir à gauche le confluent de l'Ille, longer l'écluse du Haut Chalet, et continuer le sentier jusqu'à la passerelle. Changer de rive, tourner à gauche, puis peu après à droite. Balisages bleu et jaune. Traverser la rue de Rennes, continuer par une allée, rejoindre le fond de la rue Ernest Renan, et passer sous la voie ferrée. Suivre à gauche le balisage bleu, contourner la salle de sports et l'école de la Haye-Renaud. Traverser la rue des Châtaigniers, et continuer en face. Quitter le balisage au niveau des jeux pour enfants pour suivre à gauche une coulée verte, qui ramène près des voies ferrées.

5 - Au km 4, prendre à droite, passer le carrefour de la Levée, et aller vers la gare. Emprunter le passage souterrain. Traverser face à la gare, et suivre une allée piétonne. Prendre à droite derrière des immeubles. Le second sentier à gauche est en herbe, et débouche dans une prairie basse. Au fond, une levée de terre circulaire conduit rue Mozart. Traverser à l'arrêt de bus, et contourner par la droite le supermarché. Rejoindre le canal, que l'on traverse pour retrouver le départ.

Pour aller plus loin : le baromètre des villes marchables

Le baromètre des villes marchables est initié par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRandonnée) et ses partenaires de la plate-forme associative "Place aux piétons" dans le cadre d'un programme plus global qui vise à promouvoir la marche. Il est soutenu par l'ADEME et les Ministères de l'Écologie, des Sports et des Transports. À l'heure où les mobilités actives (marche et vélo) sont au cœur des préoccupations, cette enquête vous donne la possibilité de vous exprimer sur la "marchabilité" de votre ville. Vous avez **jusqu'au 15 mars** pour vous prononcer. Le questionnaire est accessible sur le site www.placeauxpietons.fr (prévoir 10 mn environ).

Vivre l'anglais

En attendant la reprise des séjours linguistiques, l'association Vivre l'anglais propose de nouvelles formules de stages et cours, principalement à distance.

Ateliers ludiques ou ateliers cuisine, cours de conversation ou de remise à niveau, préparation d'un TOEIC ou du bac, ces offres s'adaptent à tous les besoins et tous les âges, de 7 à 77 ans. La pratique à distance séduit de plus en plus d'apprenants puisqu'elle offre davantage de flexibilité et de personnalisation. Les tarifs sont également plus compétitifs.

Les ateliers en présentiel ne sont pas en reste pour autant. Après le stage sur le thème du développement durable, Vivre l'anglais propose aux 6^{ème} et 5^{ème} une British Week. Elle se déroulera sur 5 après-midis, pendant les vacances de février, au Prieuré ou en ligne, en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires.

Pratique

■ Renseignements et inscriptions : 06 19 48 77 86
ou contact@vivrelanglais.com.

Relais Atout'Âge fermé

Le Relais Atout'Âge reste fermé dans le respect des consignes sanitaires.

La réouverture sera annoncée sur le site de la Ville ainsi que les conditions de celle-ci.

Les responsables du Relais Atout'Âge restent joignables au **07 81 73 84 80**.

Relais Services à votre disposition

Malgré la situation sanitaire actuelle et les mesures de restriction liées à la Covid-19, l'association Relais Services reste disponible, en particulier les services Transport'Âge et Bricol'Âge. Les ateliers Atout'Âge et lecture attendent la reprise avec impatience.

Pratique

■ Relais Services - 34 avenue d'Armorique - 02 99 55 82 82
relaiservices@gmail.com - www.servicesproximitebetton.fr

Stage d'arts plastiques

L'atelier d'arts plastiques, Le festival de l'Ille, organise un stage consacré à l'initiation au croquis urbain intitulé « **initiation au carnet de voyage** ».

Il se déroulera le **samedi 13 mars** de 14h à 18h. Un travail en extérieur est prévu selon les possibilités. Des croquis seront réalisés sur le vif avec une mise en couleur éventuelle au pastel ou à l'aquarelle.

Pratique

■ 50 €. Matériel fourni. Limité à 10 personnes.
Renseignements et inscriptions au 06 65 45 25 22 - festivalille@orange.fr.
festivalille.wixsite.com/festivaldelille

À la mémoire de Jean Fauchoux



Jean Fauchoux a été le fer de lance du développement de la section Basket dès son arrivée à Betton en 1970.

Il a été joueur, puis a assuré le rôle d'entraîneur, de manager de plusieurs équipes et d'arbitre du club pendant de longues années.

Il a tout naturellement assuré la présidence de la section et a rapidement intégré le Comité directeur de notre club où il a

occupé pendant de très nombreuses années les fonctions de vice-président et de secrétaire.

Pierre angulaire de la section Basket et de notre club, il n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour développer le Basket à

Betton, en particulier pendant la décennie 1970, à la naissance du quartier de la Haye-Renaud qu'il n'a jamais quitté.

Il a aussi très largement contribué à la notoriété de la section Course et Athlétisme où avec son épouse Eliane, et ses enfants Thierry et Jean-Marc, ils ont largement œuvré pendant très longtemps.

Pièce maitresse également du triathlon de Betton et de Tout Betton Court, Jean et sa famille ont participé à faire de ces manifestations des incontournables.

Formé à l'école du patronage Saint-Hélier de Rennes, Jean a toujours agit avec conviction, fidélité et un sens aigu du collectif, au service et au développement du Club Sportif Bettonnais.

**Merci Jean.
Nous ne t'oublierons pas.**

Jean-Paul Pichoff, vice-président du CSB de 1995 à 1997, puis président de 1997 à 2013.



Frelons asiatiques, un atelier pour comprendre et agir

Arrivé de Chine en 2004 dans des poteries importées, ce redoutable insecte à pattes jaunes a peu à peu envahi le territoire français. Depuis 2016, il est reconnu et classé comme nuisible par l'Union Européenne. Aujourd'hui, il suscite de grosses inquiétudes, notamment auprès des apiculteurs. Signalement et piégeage, la lutte contre le frelon asiatique repose sur la mobilisation de tous.

Le frelon asiatique n'a toujours pas rendu les armes. Après avoir observé une forte baisse du nombre d'individus, en Ile-et-Vilaine, en 2019, la FGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) a noté un regain de sa présence en 2020. Une année record à Betton, puisque ce sont près de 100 nids qui ont été traités ou détruits, contre 67 en 2019 et 70 en 2018. Une météo hivernale très douce et un printemps 2020 chaud et ensoleillé ont permis d'offrir un cadre idéal à leur développement.

Que faire en présence d'un nid

Il est fortement déconseillé d'essayer de détruire un nid soi-même, en utilisant par exemple une bombe d'insecticide. Les frelons peuvent devenir agressifs et attaquer en groupe, et c'est aussi le meilleur moyen de disséminer l'espèce encore plus largement.

Depuis 2014, la Ville participe activement à la lutte en lien avec la FGDON, Rennes Métropole et l'appui bénévole des apiculteurs.

La commune prend en charge la destruction des nids, y compris dans les propriétés privées (sans frais pour les habitants), sous réserve que le nid ait été constaté par les services municipaux avant toute intervention et que le prestataire soit désigné par la collectivité. Le tarif et les conditions d'intervention sont fixés au préalable. En présence d'un nid de frelons, contactez la mairie au 02 99 55 81 01 ou par mail à cadredevie@betton.fr.

Piégeage : la prudence est de mise

Le piégeage de printemps des fondatrices peut participer à la lutte contre le développement des frelons asiatiques. Cependant, une très grande prudence est nécessaire car un piège mal géré peut faire beaucoup plus de mal que de bien pour la biodiversité. L'utilisation de pièges sélectifs est essentielle, leur surveillance est aussi primordiale pour éviter les dégâts collatéraux.

Des données pour la science

Pour faciliter la lutte et permettre à la recherche d'approfondir ses connaissances sur l'espèce, vous pouvez également effectuer le signalement via des outils participatifs de géolocalisation des nids comme <https://app.geonest.org>, le projet anti-frelon de Pollinis, ou beesforlife.fr.

Un atelier de sensibilisation contre les frelons asiatiques

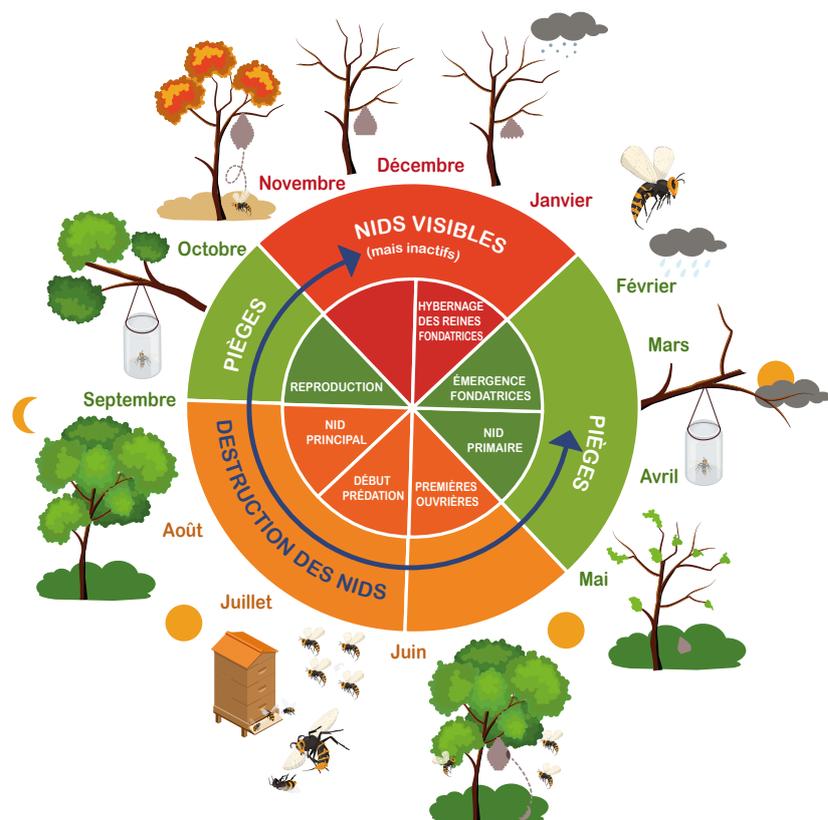
La Ville organise, en lien avec les apiculteurs de Betton, **un atelier gratuit le samedi 13 mars**, de 10h à 12h.

Au programme : présentation de l'espèce, sa biologie, son habitat, ses habitudes et ses impacts sur la biodiversité et conseils pour apprendre à fabriquer son propre piège.

Inscription : cadredevie@betton.fr (avant le 1^{er} mars).
Renseignements : 02 99 55 85 30.

Pratique

■ Informations et cartographie des nids de frelons sur Betton accessibles en ligne sur le site betton.fr dans la rubrique Mon cadre de vie Environnement / La lutte contre les nuisibles.



Semaine pour les alternatives aux pesticides

La prochaine édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides aura lieu du **20 au 30 mars**. Cette année, la souveraineté alimentaire est à l'honneur. Au programme : des défis en ligne, des conférences, des concours artistiques, des ateliers et des visites.

La Ville de Betton participe à cette semaine d'actions en proposant notamment une animation sur le marché, le **dimanche 21 mars**.

Et avec le concours « Graines d'artistes », les enfants auront jusqu'au 30 mars pour réaliser une œuvre sur l'avenir de l'agriculture et l'envoyer pour tenter de gagner des lots.

Pour en savoir plus, consultez le programme des événements qui auront lieu sur le terrain mais aussi en ligne :

www.semaine-sans-pesticides.fr



EXPRESSION DE L'OPPOSITION



Soyons Solidaires.



« **En adhérant au réseau ville des aînés, nous avons voulu mettre la question des personnes âgées au cœur de nos politiques** ». C'était l'objectif affiché en février 2016 dans le Betton Infos par l'ancienne adjointe à la solidarité de notre ville.

Tous les ans, différents événements sont organisés pour nos aînés tels que la semaine bleue qui fédère différentes associations pour organiser des conférences, des sorties, des expositions, des spectacles et un repas très attendu. La COVID n'a pas permis ces festivités en 2020. Les élus BR&S, et quelques élus de la majorité, ont proposé en commission d'envoyer à nos aînés un panier garni par des produits achetés aux commerçants de Betton. De très nombreuses communes voisines ont fait ce choix (Thorigné Fouillard, Saint Lubin d'Aubigné, Saint-Grégoire, Liffré, Melesse...). Mais une nouvelle fois, cette commission n'était qu'une « réunion d'information ». Pour nos aînés Bettonnais, le bureau avait déjà tranché : une gentille lettre souhaitant des jours meilleurs et proposant un éventuel report du repas, avec un autographe de la Maire. Ils ont apprécié... !

C'était pourtant une évidence, personne ne comprend. Il y avait le budget et les élus ont déjà montré leur disponibilité lors de la distribution des masques en mai dernier. Ces colis auraient également contribué à l'économie locale. La taille de notre ville rendrait-elle la solidarité plus difficile ? Cela nous inquiète au regard du slogan de campagne de la majorité qui nous invitait à « aller plus loin et à viser plus haut » ?

Écoles et carte scolaire : lors de la commission du 5 janvier, l'adjointe nous annonce une augmentation d'une centaine d'élèves d'ici 2025 dans nos 5 écoles publiques. Pour les accueillir, elle propose un retour à la carte scolaire de 2012 dès la rentrée prochaine. Peu de scénarios ont été creusés. Elle ne propose pas de solution pour le manque d'espace aux Mézières ni pour les activités périscolaires sur l'ensemble des groupes. La semaine de 4 jours et demi est-elle déjà enterrée ? Cette nouvelle carte entraînera pour des familles d'un même quartier des trajets différents. Les enfants n'iront pas à l'école avec leurs voisins : elle oublie que l'école crée des liens entre Bettonnais. Constante dans sa (non) démarche participative, elle ne souhaite pas activer les groupes locaux périscolaires ni le comité consultatif des écoles ! De nombreuses questions sont restées sans réponse, ce n'était qu'une réunion d'information.

Et la gouvernance partagée promise dans leur programme ? Le conseil municipal est installé depuis plusieurs mois et on nous a annoncé fin décembre la création d'un groupe de travail sur la participation citoyenne... **Uniquement entre élus !** Le démarrage est laborieux, une nouvelle fois. Au regard des pratiques actuelles, des décisions prises dans l'urgence et sans concertation, on constate une marge de progression intéressante. L'approche que nous défendons est toute autre : nous avons plutôt une démarche de responsabilisation des citoyens qui le souhaitent pour une vraie gouvernance partagée et contributive. Nous conseillons à la majorité de s'inspirer du programme de BR&S qui passe par une participation immédiate de la population volontaire et par la mise en place d'une maison citoyenne.

N'hésitez pas à suivre BR&S sur facebook et à écrire à BR&S bettonresponsableetsolidaire@mailo.com

Naissances

Jules PIEL
Le 9 décembre 2020

Mayeul Tocquer
Le 18 décembre 2020

Atem Lienou
Le 19 décembre 2020

Louise Hébert
Le 24 décembre 2020

Loïc Brouté
Le 27 décembre 2020

Soan Pichot
Le 29 décembre 2020

Imany Dieng
Le 12 janvier 2021

Pablo Bastos Letacon-noux
Le 14 janvier 2021

Noé Barel
Le 18 janvier 2021

Lou Dufeil
Le 21 janvier 2021

Axel Lorant
Le 23 janvier 2021

Décès

Denise Denis née Monnier
Le 30 décembre 2020
90 ans

Yvonne Legavre née Maigné
Le 2 janvier 2021
90 ans

Jean Fauchoux
Le 3 janvier 2021
88 ans

Jean-Pierre Durand
Le 3 janvier 2021
75 ans

Roger Quinquenel
Le 3 janvier 2021
81 ans

Gilles de Frémond de la Merveillère
Le 5 janvier 2021
93 ans

Martine Senand
Le 5 janvier 2021
63 ans

Marc Derrien
Le 17 janvier 2021
74 ans

Myriam Letoret
Le 18 janvier 2021
50 ans

Pierre Legeas
Le 19 janvier 2021
87 ans

Odette Houal née Bourgogne
Le 19 janvier 2021
84 ans

Roger Hervelin
Le 20 janvier 2021
81 ans

Roger Lecareux
Le 21 janvier 2021
42 ans

Charly Lorandel
Le 23 janvier 2021

Pierre Chapon
Le 25 janvier 2021
86 ans

Jean Nébout
Le 26 janvier 2021
89 ans

PERMANENCES - INFORMATIONS SOCIALES

Assistants Sociaux

Permanences, sur rendez-vous, les **mardis et jeudis après-midi** au CCAS-Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77.

Assistants Maternels

Si vous recherchez un.e assistant.e maternel.le dans la commune de Betton, vous pouvez contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au 02 99 55 33 45 ou par courriel à repam@betton.fr ou consulter la liste sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. www.assistantsmaternels35.fr

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre local d'information et de coordination

Le « CLIC de l'Ille et de l'Illet » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les

orienter dans leurs démarches et leur accès aux droits. Les permanences ont lieu deux fois par mois : le **2^{ème} mardi après-midi du mois au PAE et le 3^{ème} vendredi après-midi à l'EHPAD**. Rendez-vous auprès du CLIC au 02 23 37 13 99. CLIC Ille et Illet : 1 place du Marché, 35250 Saint-Aubin d'Aubigné : contact@clic-ille-illet.fr www.clic-ille-illet.fr

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

Service de médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale. Contact : 02 23 48 25 67 mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr info : udaf35.fr/mediation-familiale

Info Sociale en ligne

Service d'écoute et d'information et d'orientation dans les domaines de l'emploi, de la famille, de la santé, de

la justice, du logement, de la citoyenneté et de l'éducation. **Du lundi au vendredi de 9h à 18h**, isl@ille-et-vilaine.fr, 0 800 95 35 45 (numéro vert - appel gratuit), www.info-sociale35.fr

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations pédiatriques, sur rendez-vous, le **1^{er} lundi matin** et le **3^{ème} vendredi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les mardis de 14h à 16h30**, sur rendez-vous. Elles ont lieu 5 rue de la Rabine à Betton. Prise de rendez-vous au 02 99 02 37 63.

Un portail sur les services de proximité

Relais Service, en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, l'ASPANORD et le Club de l'Amitié, propose un portail d'informations en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles,

des personnes âgées ou handicapées : www.servicessproximitebetton.fr

Addictions Alcool Vie Libre

L'association apporte aide et soutien en cas d'addiction à l'alcool. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h**. www.vielibre.org

Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes en difficultés avec l'alcool et venant en soutien à leur entourage. Réunions les **1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

La Plume

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les permanences de La Plume se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, le **jeudi matin SUR RENDEZ-VOUS au 02 99 55 10 10**.

ENVIRONNEMENT

Horaires de la déchèterie

Lundi : 9h-12h / 14h-18h
Mardi : 9h-12h / 14h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 14h-18h

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie :
63, avenue d'Armorique,
02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

Sage-femme libérale :
Mme Hupel : 02 23 27 48 82
Mme Perussault : 02 23 27 48 82
Mme Renault : 02 99 37 56 81

Infirmiers : M. Alleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
Mme Beurrier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
Mme Perrin, Mme Malle : 06 59 10 05 72
M. Blanchet-Gorce, M. Simon : 06 07 23 92 80, 06 88 56 89 85
M. Biet : 06 66 66 10 07

Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**

Ambulances :
Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80

Violences Femmes Info :
3919

Transport de malade assis :
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74
Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71

Cantiergerie :
Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

En attendant de pouvoir profiter de leur prochaine exposition bettonnaise, voici quelques clichés hivernaux réalisés par les membres du club Objectif Image.

